

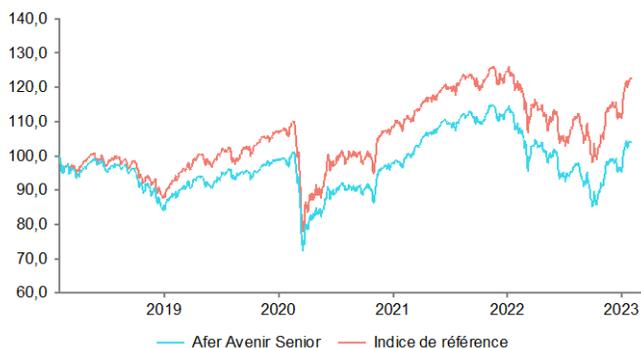
Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 31 janvier 2023



- Valeur liquidative : 106,94 €
- Actif net du fonds : 91 548 162 €
- Évolution de la performance



Evolution de la performance (%)

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	9,4%	9,4%	-4,0%	7,6%	4,1%	-	-
Indice de référence	10,9%	10,9%	1,6%	16,3%	22,8%	-	-
Relatif	-1,5%	-1,5%	-5,6%	-8,8%	-18,7%	-	-

* Da : début d'année

Evolution annuelle de la performance (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds	-	-12,1%	15,1%	-1,0%	15,9%	-15,8%
Indice de référence	-	-9,3%	20,0%	1,6%	15,2%	-11,1%
Relatif	-	-2,8%	-4,9%	-2,6%	0,7%	-4,7%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Répartition par type d'instrument



Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	16,92	17,56	14,91
	Indice	17,57	18,60	15,57
Max drawdown *	Fonds	-22,54	-28,90	-28,90
	Indice	-19,83	-29,54	-29,54
Délai de recouvrement *	Fonds	-	355	355
	Indice	110	296	296
Ratio de Sharpe *		-0,24	0,16	0,10
Ratio d'information *		-1,87	-0,71	-0,88
Tracking error *		3,17	3,59	3,68

* Source : Six Financial Information

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

- Date de création : 8 septembre 2017
- Date de lancement : 1 novembre 2017

- Forme juridique : SICAV de droit français
- Catégorisation SFDR : Article 8

- Frais de gestion max TTC : 1,15%
- Devise : EUR (€)

- Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/22) : 1,10%

- Intensité carbone : Fonds 19,12 ; Indice 152,78
- Couverture intensité carbone : Fonds 99,20% ; Indice 99,11%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

- Score ESG : Fonds 8,06 ; Indice 7,66
- Couverture score ESG : Fonds 99,20% ; Indice 98,41%

Orientation de gestion

La SICAV a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, à travers une gestion active et discrétionnaire, d'investir dans des sociétés de la zone euro qui sont exposées aux secteurs qui bénéficient de la dynamique liée au vieillissement de la population des pays développés, à travers la hausse des besoins liés à cette transformation démographique (comme par exemple l'accompagnement médical, la mobilité ou encore l'épargne financière ...).

Indice de référence

Eurostoxx Sector Exclusions (dividendes nets réinvestis)

Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

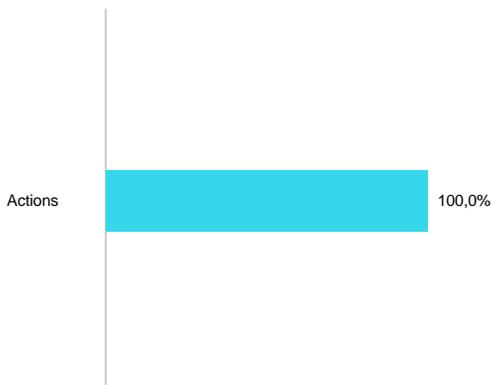
SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

Notation(s)

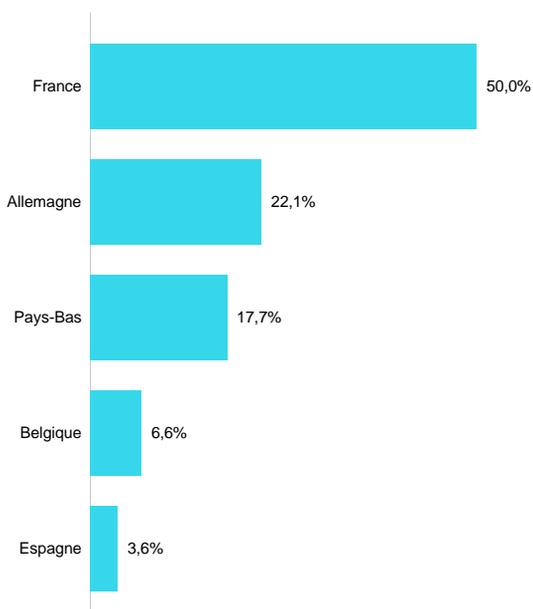
Six Financial Information



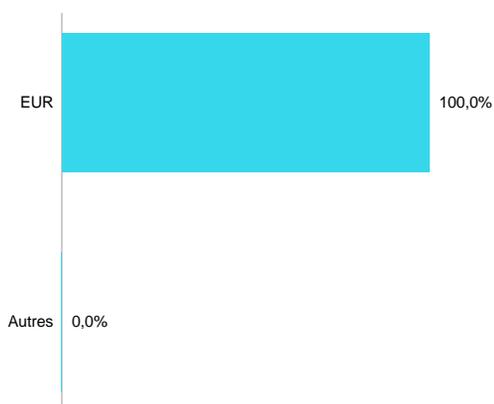
■ Répartition par type d'actif



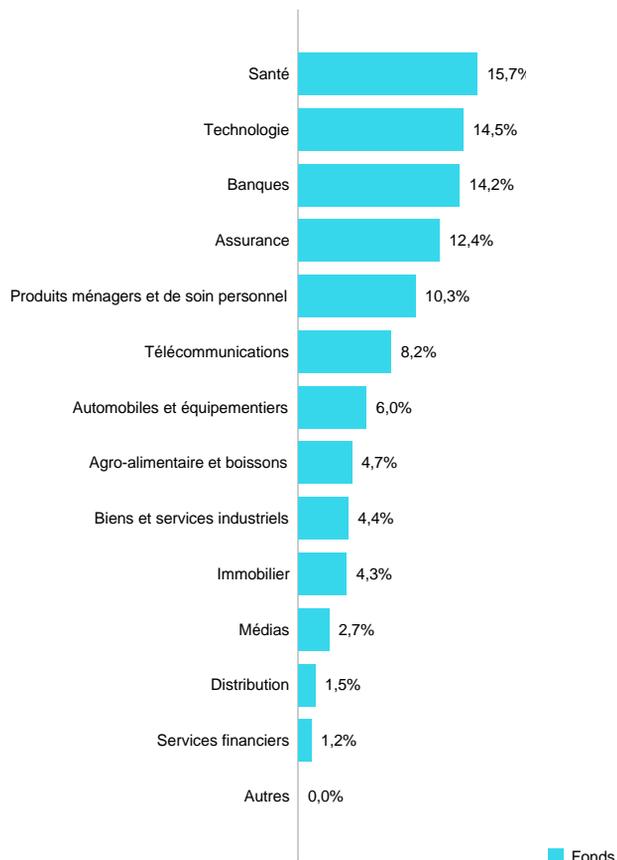
■ Répartition géographique



■ Répartition par devise



■ Répartition par secteur

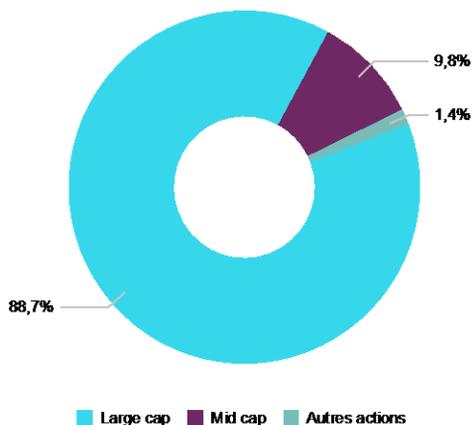


■ Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	6,9%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	6,7%
AXA SA	France	Assurance	6,2%
ALLIANZ SE	Allemagne	Assurance	4,8%
DEUTSCHE TELEKOM AG	Allemagne	Télécommunications	4,7%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	Allemagne	Technologie	4,7%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	4,4%
BNP PARIBAS SA	France	Banques	4,1%
SANOFI SA	France	Santé	3,4%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	Allemagne	Automobiles et équipementiers	3,3%

Nombre total de lignes : 42

■ Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
 Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
 Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

■ Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont très bien débuté l'année en janvier, soutenus par plusieurs facteurs favorables. Les prix de l'énergie, particulièrement le cours du gaz en Europe, ont accéléré leur repli amorcé en décembre, éloignant le spectre d'une aggravation de l'inflation et d'une récession profonde sur le Vieux Continent. Les indicateurs publiés au cours du mois, comme l'amélioration de la confiance des consommateurs ou le redressement des indices PMI en zone euro, ont conforté ce regain d'optimisme. Les marchés ont également bien accueilli la poursuite de la réouverture de l'économie chinoise, l'assouplissement des restrictions sanitaires ayant rassuré les investisseurs sur la croissance de la deuxième économie du monde. Pour autant, les marchés sont restés nerveux face au risque d'une récession aux États-Unis, ainsi que la perspective d'une inflation plus persistante. A cet égard, ils attendaient avec intérêt les conclusions de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) américaine mercredi 1er février dans l'espoir qu'elle délivre un message rassurant sur la croissance et l'inflation, ouvrant ainsi la porte à une prochaine pause dans la hausse des taux. A contrario, les marchés estiment que le recul de l'inflation en janvier dans la zone euro ne fera pas dévier la Banque centrale européenne (BCE) de sa trajectoire restrictive lors de sa réunion du jeudi 2 février.

Dans ce contexte, le fonds a sous performé son indice de référence, pénalisé par l'allocation sectorielle et la sélection de titres. La sous exposition à la consommation discrétionnaire et la surexposition au secteur de la santé ont fortement impacté la performance du fonds. A l'inverse la sous exposition au secteur de la consommation courante a été bénéfique. En termes de sélection de titres elle a été pénalisante au sein du secteur de la santé (absence de Bayer), de l'immobilier (absence de Vonovia) et des services de communication (absence de Cellnex). Toutefois elle a été positive dans le secteur de la consommation courante (surpondération de Carrefour). En janvier nous avons vendu Gerresheimer.

■ Gestion

Xavier Laurent



Alban Tourrade



Principales caractéristiques

Société de gestion	Ofi Invest Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0013203841	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	SICAV de droit français	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	8 septembre 2017	Droits d'entrée max	4.0%
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Frais de gestion max TTC *	1,15%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	1 part	Frais courants (Sept. 22)	1,10%
Investissement min. ultérieur	-	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Pourcentage d'OPC	Jusqu'à 10%	Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Ticker Bloomberg	AFAVSEN		
Indice de référence	Eurostoxx Sector Exclusions (dividendes nets réinvestis)		

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71957490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management.

Sources pour toutes les données : Ofi Invest Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Ofi Invest Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'étoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.